

JEAN-PIERRE
BEURIER



Droit



international

international de l'environnement

EDITIONS A. PEDONE

2017

Cinquième édition

AVANT - PROPOS

Alexandre Kiss, le père de la discipline du droit international de l'environnement, avait publié la première édition de cet ouvrage en 1989. En 1998 il me demanda de rédiger avec lui une seconde édition parue en 2000 compte tenu des profonds changements qu'avait connus entre temps cette jeune discipline. Après cette grande refonte, la troisième édition de 2004 avait permis, outre une mise à jour nécessaire, d'ajouter un certain nombre d'approches nouvelles tant sur le plan des rapports entre commerce et environnement que sur la perception juridique nouvelle de la protection de la biodiversité et de l'accès aux gènes, sans oublier les conséquences juridiques des conflits armés ou, plus insidieux, des conflits verts représentant un réel danger pour l'avenir de la paix.

La quatrième édition de 2010 était arrivée dans un contexte bien différent : Alexandre Kiss a disparu en 2007, mondialement connu, il avait marqué son époque en creusant entre autres ce nouveau sillon, mais aussi par son humanisme et sa grande érudition. Son esprit est resté très présent au sein de la communauté des juristes environnementalistes. Cette édition avait permis d'intégrer les nouvelles menaces pesant sur les écosystèmes et même sur les grands équilibres du vivant et d'analyser les nouvelles conventions qui venaient conforter l'architecture générale de la discipline.

La cinquième édition voir le jour au sein d'un monde bouleversé : bouleversé par les conflits armés plus nombreux, bouleversé par les crises économiques à répétition, bouleversé par des gouvernements sans grands repères et ballotés par les événements, et bouleversé par la dégradation de l'environnement planétaire maintenant bien visible dans tous les milieux. Il ne s'agit plus guère de construire de nouvelles conventions car le cadre général existant représente un réel progrès (à l'exception de quelques cas emblématiques comme le climat) mais plutôt de tenter d'améliorer l'existant et surtout d'appliquer réellement les règles en vigueur, pour sauver les équilibres qui peuvent encore l'être. Or dans ce monde en crise, malgré le travail des écologues et des juristes, la contestation de la protection de l'environnement se fait sentir comme frein à la reprise économique, comme source de dépenses jugées par certains superflues et laisse poindre un négationnisme du niveau de danger de l'état de l'environnement malgré les exemples flagrants (comme, entre autres, la teneur en CO₂ de l'atmosphère passée de 230 ppm à 400 en un siècle).

Malgré ce constat amer, l'ouvrage rend compte de progrès sensibles dans certains domaines et d'améliorations dans le respect de certaines règles. Plus que jamais le droit international de l'environnement représente une nécessité dans le cadre de la mondialisation des relations humaines, plus que jamais cette discipline est indispensable à la survie physique de l'humanité mais aussi, et surtout, à la survie d'une morale élémentaire voulant que l'homme ne détruise pas par cupidité et ignorance un des lieux les plus remarquables de l'univers.

SOMMAIRE

Avant-propos	3
Sommaire.....	5
Abréviation.....	15
Introduction	17
CHAPITRE I – OBJET ET NATURE DU DROIT INTERNATIONAL DE L’ENVIRONNEMENT	25
I. Finalité du droit international de l’environnement	25
II. La nature, sujet ou objet de droit ?	30
Indications bibliographiques	33
CHAPITRE II – NAISSANCE ET EVOLUTION DU DROIT INTERNATIONAL DE L’ENVIRONNEMENT	
I. La préhistoire du droit international de l’environnement	37
II. La formation du droit international de l’environnement	40
III. De Stockholm à Rio de Janeiro.....	44
IV. La Conférence de Rio de Janeiro	51
A. Déclaration de Rio de Janeiro.....	52
B. Agenda 21.....	53
C. Déclaration sur les forêts	53
V. Le développement du droit de l’environnement depuis la Conférence de Rio	54
A. Reconnaissance de l’importance de la protection de l’environnement.....	54
B. Influence directe des instruments adoptés à Rio de Janeiro.....	55
C. Développement de la réglementation internationale dans les principaux secteurs de l’environnement	55
1. Réglementation relative à l’environnement marin.....	55
2. Protection des eaux continentales.....	56
3. Protection de l’atmosphère et du climat	56
4. Protection de la nature et de la vie sauvage	57
5. Protection des sols	57
D. De la réglementation des sources de détérioration de l’environnement à une méthode intégrée de protection	58
E. Renforcement du rôle des acteurs non étatiques	59
Indications bibliographiques	59

Cet ouvrage est en vente chez votre librairie
et auprès des éditions A.Pedone
13 rue Soufflot 75005 Paris France

tel : + 39 (0) 1 43 54 05 97 - Email : librairie@apedone.net - site : www.pedone.info

DROIT INTERNATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT

CHEAPITRE III – LES SOURCES DU DROIT INTERNATIONAL DE L’ENVIRONNEMENT	61
I. Conventions internationales.....	62
A. Importance des mesures d’application.....	62
B. Mécanismes permanents de coopération	63
C. Contrôle sur l’application de traités.....	64
D. Procédures allégées pour modifier des traités	66
E. Fréquence de mesures programmatoires.....	67
F. Utilisation de conventions-cadre	68
II. Droit international coutumier	68
III. Principes généraux du droit reconnus par les nations civilisées.....	70
IV. Décisions judiciaires et doctrine des publicistes les plus qualifiés des différentes nations	71
V. Nouvelles sources de droit	72
A. Résolutions obligatoires pour les Etats membres	73
1. Conseil de sécurité.....	73
2. Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).....	73
3. Union européenne.....	74
B. Résolutions non obligatoires pour les Etats membres	74
1. Recommandations-directives.....	74
2. Programmes d'action.....	75
3. Recommandations déclaratoires	76
Indications bibliographiques	78
CHEAPITRE IV – LES ACTEURS DU DROIT INTERNATIONAL DE L’ENVIRONNEMENT	79
I. Organisations internationales intergouvernementales	79
A. Fonctions	80
1. Recherche	80
2. Echange d’informations.....	81
3. Fonctions réglementaires	81
4. Contrôle de l’application des règles	81
5. Gestion de ressources naturelles	82
6. Répartition des tâches.....	82
B. Organisations mondiales.....	83
1. Organisation des Nations unies	83
a. Assemblée générale.....	84
b. Conseil de sécurité	84
c. Programme des Nations unies pour l’environnement (PNUE)	85
i. Evaluation	87
ii. Gestion de l’environnement	88
d. Commission de développement durable	90
e. Commission du droit international.....	91
f. Cour internationale de justice	92

SOMMAIRE

2. Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).....	93
3. Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).....	94
4. Organisation mondiale de la santé (OMS).....	96
5. Organisation météorologique mondiale (OMM)	97
6. Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)	98
7. Organisation maritime internationale (OMI).....	99
8. Autres institutions spécialisées de l'ONU	101
9. Agence internationale pour les énergies renouvelables	101
10. Institutions financières internationales	102
a. Banque mondiale.....	102
b. Fonds monétaire international.....	103
c. Fonds pour l'environnement mondial (FEM)	104
d. Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)	105
e. Autres institutions	105
C. Organisations régionales.....	106
1. Commission économique des Nations unies pour l'Europe	106
2. Conseil de l'Europe	108
3. Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).....	110
4. Communauté européenne	112
5. L'Union africaine (UA).....	118
6. Accord de libre-échange nord-américain.....	119
II. Organisations non gouvernementales	120
A. Union mondiale pour la nature (UICN).....	120
B. Fonds mondial pour la nature (WWF).....	122
III. Individus : le droit à l'environnement	123
Indications bibliographiques	131

CHAPITRE V – PRINCIPES ET CONCEPTS DU DROIT INTERNATIONAL DE
L’ENVIRONNEMENT

I. L'approche traditionnelle : les pollutions transfrontières	133
A. Définition de la pollution transfrontière	133
1. Pollution ou effets sur l'environnement ?	134
2. La portée de l'adjectif « transfrontière »	136
B. Solutions découlant du droit international général	137
1 La prévention de l'Etat pollueur à la souveraineté absolue	137
2. Le droit de l'Etat de ne pas subir des dommages	137
3. La règle interdisant l'abus de droit	137
4. La solution du problème par la jurisprudence internationale.....	138

DROIT INTERNATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT

II. Les principes fondamentaux du droit international de l'environnement	145	
A. Souveraineté et respect de l'environnement à l'extérieur des limites de la juridiction nationale	145	
B. Devoir de tous les Etats de conserver l'environnement et les ressources naturelles	147	
C. Coopération internationale pour protéger l'environnement.....	151	
D. Devoir d'information sur les activités pouvant exercer des effets néfastes sur l'environnement à l'étranger	153	
E. Principe de prévention	156	
1. Evaluation des activités prévues.....	157	
2. Surveillance de l'état de l'environnement	158	
F. Principe de précaution.....	161	
G. Coopération en cas de situation critique	163	
1. Information des Etats pouvant être affectés.....	163	
2. Assistance en cas de situation critique.....	165	
H. Coopération internationale et droit des individus.....	167	
I. Le principe du pollueur-payeur.....	169	
J. Le principe de non régression	170	
III. Concepts.....	171	
A. Intérêt général de l'humanité.....	171	
B. Patrimoine commun de l'humanité.....	173	
C. Droit des générations futures	176	
D. Responsabilités communes mais différencierées.....	178	
Indications bibliographiques	180	
CHAPITRE VI – TECHNIQUES JURIDIQUES SPECIALES DU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT		183
I. Réglementation	183	
A. Normes et pratiques recommandées	183	
1. Les normes de qualité	183	
2. Les normes d'émission	184	
3. Les normes de procédé	185	
4. Les normes de produit	185	
B. Interdictions et limitations	187	
C. Etude d'impact.....	189	
II. Instruments économiques	194	
Indications bibliographiques	196	
CHAPITRE VII – LA PROTECTION DES ELEMENTS DE L'ENVIRONNEMENT		197
I. La protection des sols et de la forêt	197	
A. L'érosion des sols.....	198	
B. La désertification	201	
C. La protection de la forêt.....	203	

SOMMAIRE

II. La protection et la préservation du milieu marin.....	211
A. La lutte spécifique contre la pollution	215
1. Lutte contre les pollutions venues de mer	215
a. Pollutions opérationnelles	215
b. Immersion de déchets industriels.....	216
c. Pollutions accidentielles.....	217
2. Lutte contre les pollutions telluriques.....	219
B. La lutte globale contre la pollution des mers	221
1. Une synthèse de l'approche spécifique.....	222
a. Lutte contre les déversements venant de terre	222
i. Immersion de déchets en mer	222
ii. Lutte combinée contre l'immersion des déchets en mer et contre les pollutions telluriques.....	223
b. Lutte contre la pollution par les navires.....	225
2. Un cadre global de préservation du milieu marin.....	231
a. Dispositions générales	231
b. Dispositions techniques	232
c. Réglementation de la lutte contre la pollution	232
d. Compétence des Etats concernés	234
I. Compétences de l'Etat du pavillon	234
II. Compétences de l'Etat côtier	235
III. Compétences de l'Etat du port.....	237
C. La lutte globale-régionale contre la pollution des mers	239
1. L'approche environnementaliste	240
a. La mer Baltique en danger	240
b. La modélisation du système.....	241
i. L'accord-cadre	242
ii. Les protocoles additionnels	243
iii. Les autres systèmes conventionnels qui suivent le modèle de Barcelone	247
2. La coopération en cas de situation critique.....	251
a. La circulation de l'information	252
I. Accès à l'information sur les systèmes nationaux	252
II. L'évaluation du risque	253
b. L'action concertée	254
I. Les procédures d'intervention.....	254
II. L'intervenant	254
III. Les forces d'intervention	255
III. La lutte contre la pollution des eaux continentales et accès à l'eau	257
A. Réglementation universelle	260
B. Réglementation régionale	264
1. Création d'un cadre régional pour l'Europe	264
2. Protocole de Londres sur l'eau et la santé	266
3. Législation communautaire	267
a. Directives ayant une portée générale	267
b. Directives établissant des normes de qualité.....	268

DROIT INTERNATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT

c. Stratégie pour le milieu marin.....	269
d. Normes d'émission	270
C. Réglementation par cours d'eau ou par bassin hydrographique	270
1. Développement institutionnel.....	271
2. Développement normatif	272
D. Deux études de cas	276
1. Le Rhin	276
2. Une affaire jugée par la Cour internationale de justice : le projet Gabcikovo-Nagymaros	286
IV. La lutte contre les détériorations de l'atmosphère et du climat.....	294
A. La protection de l'atmosphère contre la pollution	297
1. Principes généraux.....	297
2. Réglementation régionale	298
a. La pollution atmosphérique à longue distance	299
b. Accords bilatéraux	303
c. Réglementation relative à des polluants déterminés	304
3. Règles de la Communauté européenne.....	305
B. La protection de la couche d'ozone stratosphérique;.....	307
C. Les changements climatiques	310
Indications bibliographiques	321
CHAPITRE VIII – LA PROTECTION DU VIVANT	327
I. La protection classique de la vie sauvage	328
A. Conceptions fondamentales	328
B. Conventions mondiales envisageant des méthodes de protection particulières	331
1. La Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel	331
2. La Convention relative aux zones humides d'importance internationale	335
3. Le système du Traité sur l'Antarctique	339
a. Exploitation des ressources vivantes.....	341
i. La Convention pour la protection des phoques de l'Antarctique	341
ii. La Convention sur la conservation de la faune et la flore marines de l'Antarctique	342
b. Exploitation des ressources non vivantes	344
c. Protection globale de l'environnement antarctique.....	346
4. La Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction	349
5. La Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage	358
6. La Convention des Nations unies sur le droit de la mer	361
a. Conservation des ressources biologiques.....	362
b. Gestion de la pêche	364

SOMMAIRE

C. Conventions régionales prévoyant des méthodes globales de conservation.....	368
1. La Convention pour la protection de la flore, de la faune et des beautés panoramiques naturelles des pays de l'Amérique	368
2. La conservation des ressources naturelles, de l'environnement et le développement durable en Afrique	370
a. La Convention africaine pour la conservation de la nature et des ressources naturelles de 1968.....	370
I. Mesures conventionnelles de conservation.....	371
II. Mise en œuvre et évolution.....	372
b. La Convention africaine sur les ressources naturelles, l'environnement et le développement de 2003.....	373
I. Les principes de la protection sont élargis	373
II. La promotion de la conservation et l'utilisation durable des ressources naturelles.....	374
III. L'harmonisation et la coordination des politiques	375
3. La Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe	375
a. Mesures de protection	376
b. Dispositions institutionnelles.....	378
4. La Convention sur la protection de la nature dans le Pacifique sud	381
5. L'Accord de l'ASEAN sur la conservation de la nature et des ressources naturelles	382
6. La Convention Bénélux en matière de conservation de la nature et de protection des paysages.....	385
7. Le système conventionnel relatif à la protection des Alpes.....	387
8. Protection du bassin de l'Arctique.....	389
D. Réglementation internationale tendant à la conservation d'espèces ou de groupes d'espèces animales déterminées	392
1. La réglementation de la chasse à la baleine	392
2. La protection des phoques	397
3. La protection des oiseaux	400
a. La Convention pour la protection des oiseaux utiles à l'agriculture ..	401
b. La Convention internationale pour la protection des oiseaux	402
c. Règles communautaires	404
d. La globalisation de l'approche de la protection des oiseaux migrateurs	407
4. La protection des ours polaires	407
5. La protection de la vigogne	409
6. La protection des tortues marines	411
E. Méthodes de conservation.....	413
1. Interdiction de tout prélèvement	413
2. Interdiction de moyens déterminés de chasse ou de pêche	414
3. Périodes de fermeture de la chasse ou de la pêche	415
4. Création de zones de protection.....	415
5. Protection de l'habitat.....	416
6. Contingementement.....	419

Cet ouvrage est en vente chez votre librairie
 et auprès des éditions A.Pedone
 13 rue Soufflot 75005 Paris France

tel : + 39 (0) 1 43 54 05 97 - Email : librairie@apedone.net - site : www.pedone.info

DROIT INTERNATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT

7. Gestion d'écosystèmes	419
8. Réglementation du commerce des espèces sauvages.....	421
9. Le transport international des animaux.....	422
10. La lutte contre l'introduction d'espèces exotiques	423
11. Le contrôle des organismes génétiquement modifiés (OGM)	427
II. La protection de la diversité biologique	431
A. L'émergence conflictuelle d'un régime juridique	435
1. Le projet conservationniste.....	436
2. Le projet tiers-mondiste	437
3. La Conférence des Nations unies pour l'environnement et le développement	437
4. La protection et la gestion conventionnelles de la diversité biologique	439
B. Le problème de l'accès aux gènes	445
Indications bibliographiques	449
CHEPITRE IX – CONTROLE DES SUBSTANCES ET DES ACTIVITES DANGEREUSES.....	455
I. Problématique	455
II. Les substances toxiques ou dangereuses	456
A. La production de substances chimiques	457
B. La commercialisation de substances chimiques	458
1. Règles générales	458
2. Commerce international	461
III. Les déchets toxiques ou dangereux	465
A. La gestion des déchets	467
1. Principes directeurs (Guidelines) adoptés par le PNUE	468
2. Dispositions adoptées par l'OCDE	469
3. Directives communautaires	470
B. Le flux transfrontalier des déchets toxiques ou dangereux	472
1. Principes généraux.....	474
a. Obligations générales des Etats.....	475
b. Modalités du transport international des déchets dangereux	477
c. Commerce avec les Etats tiers	478
d. Responsabilité et indemnisation des victimes de préjudice	479
2. Les dispositions communautaires	479
3. Autres instruments régionaux	481
C. Les navires en fin de vie	483
IV. Les radiations ionisantes	485
A. La réglementation adoptée par l'AIEA	486
B. L'accident de Tchernobyl et ses conséquences juridiques.....	488
C. L'accident de Fukushima et ses conséquences	493
V. Les déchets radioactifs	494
A. Gestion et élimination des déchets radioactifs.....	494
B. Mouvements transfrontières de déchets nucléaires.....	496

SOMMAIRE

VI. Les risques technologiques majeurs.....	497
Indications bibliographiques	503
CHAPITRE X – COMMERCE INTERNATIONAL ET ENVIRONNEMENT	505
I. Réglementation du commerce international d’éléments de la diversité biologique et de certaines substances	506
II. Libre-échange et protection de l’environnement.....	508
A. Mondialisation de la liberté des échanges	508
B. Zones régionales de libre-échange.....	515
C. Accords de coopération économique et de développement	517
D. La très lente évolution dans le cadre de l’OMC	520
Indications bibliographiques	521
CHAPITRE XI – LES CONFLITS ET L’ENVIRONNEMENT	525
I. Activités militaires et conflits armés	525
II. Les conflits verts	529
III. Les déplacés environnementaux	533
Indications bibliographiques	537
CHAPITRE XII – LA RESPONSABILITE INTERNATIONALE ET LA REPARATION DES DOMMAGES A L’ENVIRONNEMENT	539
I. La responsabilité internationale	539
A. Problématique.....	540
1. Le lien de causalité	541
2. Identification de l'auteur de la pollution	542
3. Dommage subi et chiffré	544
4. Fondement juridique de la responsabilité	546
5. La protection diplomatique.....	547
a. Lien de nationalité.....	548
b. Epuisement des voies de recours internes.....	549
B. Pratique internationale	551
II. Le problème de l’indemnisation des victimes	555
A. Indemnisation des victimes en droit international privé.....	555
1. Compétence judiciaire	556
2. Loi applicable	557
3. Exécution des jugements étrangers.....	558
B. Règles spéciales d’indemnisation	559
1. Solutions conventionnelles	559
a. Convention de Bruxelles de 1969	561
b. Le Fonds d’indemnisation (FIPOL).....	563
c. Accords transitoires d’indemnisation.....	565
d. Convention SNP.....	566
e. Indemnisation des dommages survenus à terre	568

DROIT INTERNATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT

2. Solutions en dehors de règles conventionnelles	569
a. Le cas de l'Amoco Cadiz.....	569
b. Les cas de l'Erika et du Prestige	573
III. Quelles directions pour les règles de responsabilité et d'indemnisation en droit international ?.....	577
1. Responsabilité environnementale en droit communautaire	578
2. La réparation du préjudice écologique	580
3. La responsabilité pénale des individus	582
Indications bibliographiques.....	584
CONCLUSIONS	589
TABLE CHRONOLOGIQUE DES TRAITS ET DES INSTRUMENTS NON OBLIGATOIRES LES PLUS IMPORTANTS	597
INDEX ALPHABETIQUE.....	619



Le droit international de l'environnement a connu un développement rapide à partir de la deuxième moitié du xx^e siècle. Au cours des soixante dernières années, des centaines de textes internationaux et communautaires ont été adoptés aussi bien pour préserver les éléments de la biosphère – sols, eaux continentales, océans, atmosphère, biodiversité – que pour limiter, voire interdire, les émissions de substances polluantes, la production de déchets toxiques ou de radio-isotopes ainsi que le transport transfrontalier de ces produits. Les textes ont cherché à lutter contre ces nuisances et contre les pollutions transfrontières en s'attaquant à leurs sources.

Le présent manuel a pour objectif la présentation et l'étude de l'importante somme de dispositions juridiques destinées à limiter les conséquences néfastes des activités humaines sur l'environnement. En effet, la coopération entre Etats s'impose afin de réglementer internationalement ces activités et imposer des normes relatives à la responsabilité, au commerce international ainsi qu'au respect de l'environnement, même en cas de conflits armés ou de conflits verts.

A une époque où le négationnisme en matière d'environnement se fait plus arrogant, où le principe de non régression peine à s'imposer, cet ouvrage apporte des informations précises, une synthèse des principes fondamentaux et des réflexions sur l'essence et l'évolution de cet ensemble complexe de normes et d'institutions. Par sa richesse et l'originalité de ses solutions, le droit international de l'environnement est devenu une branche incontournable du droit international public. Cette cinquième édition modifiée et enrichie en est l'illustration. Elle fait suite à une première édition qui avait été publiée en 1989 par Alexandre Kiss, précurseur et fondateur de cette nouvelle discipline.

JEAN-PIERRE BEURIER est Professeur Emérite à l'Université de Nantes, membre du Centre de Droit Maritime et Océanique, de la Société Française pour le Droit de l'Environnement et ancien consultant des Nations-Unies auprès de la FAO et de l'UNITAR.

Photo : Pris(c)hile - Collection particulière

ISBN 978-2-233-00822-0

38 €

Commande soit aux Editions A. PEDONE - 13 Rue Soufflot - 75005 PARIS, soit par télécopie: 01.46.34.07.60 ou sur editions-pedone@orange.fr - 38 € l'ouvrage. Frais d'envoi nous consulter.

Jean-Pierre Beurier - Droit international de l'environnement

Le montant peut être envoyé par :

- Chèque bancaire
- Règlement sur facture

ISBN 978-2-233-00822-0

Carte Visa

N° / / /

Cryptogramme.....

Date de validité.....

Signature :

Nom.....

Adresse.....

Ville..... Pays.....